
Des enjeux et des valeurs identifiés

Modifié le 16/01/20

Sept axes stratégiques ont été définis pour répondre aux défis du développement durable et assurer l'excellence environnementale du nouveau quartier.

- **Intégrer pleinement le quartier à son environnement urbain**, en facilitant les échanges avec les quartiers voisins et le reste du territoire, en assurant la mixité fonctionnelle, sociale et générationnelle. C'est aussi réussir le traitement des interfaces entre le nouveau quartier et la Seine, entre le quartier et le port : l'aménagement de l'écoquartier n'est pas conçu au détriment des activités industrielles et portuaires voisines, c'est l'équilibre entre les ambitions écologiques et sociales du projet d'une part, et la volonté de faciliter l'activité des entreprises présentes dans ce secteur d'autre part, qui sera recherché.

© AJOA - JOYLAND

- **Créer des conditions favorables aux modes de déplacements respectueux de l'environnement** : privilégier les courtes distances et l'éco-mobilité , en prévoyant une organisation urbaine et des aménagements qui permettront de limiter la dépendance à la voiture individuelle et de traiter de façon adaptée les trafics d'échange (développement de modes alternatifs de déplacement, promotion de nouveaux usages et de nouveaux rapports à

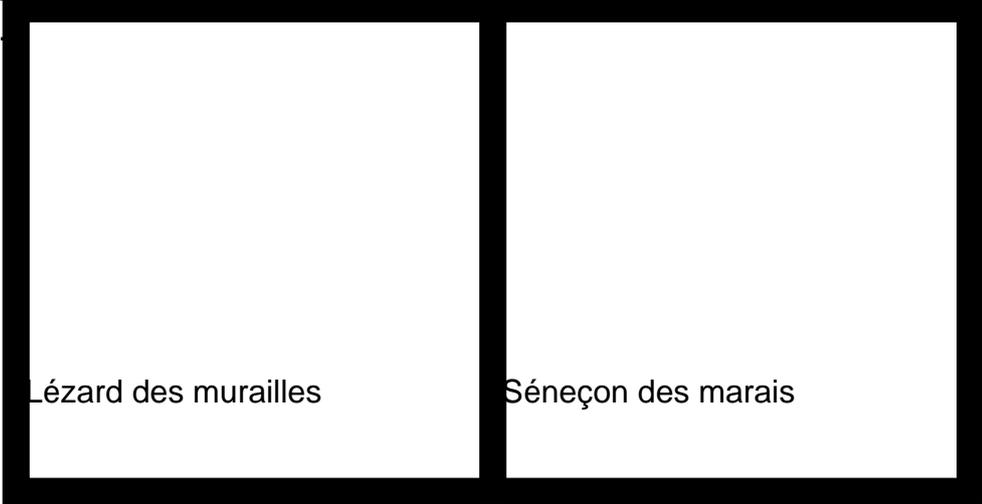
la voiture, interdépendance assurée des systèmes de transports vis-à-vis de l'ensemble du territoire, réduction des émissions à gaz à effet de serre). L'utilisation des modes de transport actifs ou doux est un élément central de tout écoquartier, pour lutter contre le changement climatique et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air. Cela concerne à la fois son fonctionnement propre mais aussi les liens qu'il tisse avec les autres quartiers afin de développer des pratiques de déplacement limitant le recours au véhicule particulier.

© AJOA - JOYLAND

- **Créer des conditions de vie agréables et saines pour tous**, en réduisant les nuisances sonores et en adaptant les usages du site à son passé industriel et son environnement portuaire. La gestion de l'espace et des mixités permettra de créer un nouveau vivre ensemble conciliant densité, qualité de vie et partage des espaces : l'exploitation de la densité et de ses incidences sur les formes urbaines, la concentration et l'optimisation des rapports entre espace public et privé permettent de réaliser une ville de courtes distances, une cohabitation constructive des activités industrielles, des activités tertiaires, des services et de l'habitat assure la mixité fonctionnelle, sociale et générationnelle.
- **Un quartier économe** : un écoquartier est un quartier d'excellence environnementale, qui traite l'ensemble des dimensions de la préservation de l'environnement.
 - **L'économie d'énergie d'abord**. Atteindre la sobriété énergétique, c'est réduire les besoins en énergie et leurs impacts tant environnementaux que sociaux et économiques, à l'échelle du quartier et à l'échelle du bâti ; la diminution des consommations devra aller de pair avec le développement des énergies dites renouvelables dans un souci de maîtrise et de régulation. **La production locale d'énergies renouvelables** est aussi complémentaire de la lutte contre le changement climatique : les écoquartiers les mieux conçus sont ceux qui non seulement limitent leur empreinte écologique mais aussi « réparent » l'environnement en aidant les autres quartiers à limiter leur propre empreinte. C'est pourquoi les écoquartiers tendent à être « à énergie neutre », c'est-à-dire à utiliser dans la plus haute proportion possible des énergies renouvelables et en limitant les consommations. Dans l'écoquartier, les bâtiments ne doivent pas dépasser un certain niveau de consommation d'énergie (on considère en général que les logements bâtis dans les écoquartiers aujourd'hui consomment moins de 50 kW/m²/an).
 - **Limiter l'empreinte écologique, c'est aussi réduire les déchets à la source** (par des campagnes de communication ou l'incitation au compostage) ; mettre en place l'ensemble des outils et des dispositifs afin qu'ils soient à la disposition des habitants pour trier, faciliter le recyclage, et traiter en partie les déchets sur place. La limitation

de la production de déchets devra intervenir dès la phase de chantier.

- Porter **une attention particulière à la question de l'eau**, dans la récupération et la gestion des eaux de pluie, le traitement des eaux usées, et de manière plus vaste en veillant à la bonne inscription du nouveau quartier dans son environnement hydraulique et le contexte météorologique. Dans un souci de préservation de la ressource, **la gestion durable de l'eau** se donne pour objectifs de limiter la quantité d'eau utilisée, de limiter les rejets, de recycler, de récupérer l'eau de pluie au moins pour un usage extérieur.
- Mettre l'accent sur l'**éco-construction**, tant dans l'origine et la fabrication des matériaux (les « éco-matériaux ») que dans la construction elle-même (chantiers à faible nuisance, capacité de recyclage, choix des matériaux). Le cycle de vie des matériaux constitue une nouvelle approche permettant aujourd'hui de privilégier ceux dont le mode de production et de recyclage ont un impact minimum sur l'environnement tout en garantissant l'efficacité du bâti.
- **Améliorer la biodiversité ordinaire et remarquable**, et réintroduire la nature au cœur de la ville. Une attention particulière sera portée à la conservation et au développement des espèces et des écosystèmes. **La biodiversité et le retour de la nature en ville** grâce à sa réintégration puis à sa préservation sont, avec le climat, le grand défi du XXI^e siècle. Sans diversité biologique, une très grande partie des services que nous rend la nature (la pollinisation, la reproduction, la digestion, la recherche de médicaments, etc.) ne pourrait plus être assurée. La protection de la biodiversité est donc l'un des enjeux majeurs de ces programmations urbaines.



Lézard des murailles

Séneçon des marais

- **Valoriser la situation du site en bordure de Seine** : réussir le traitement de l'interface entre le nouveau quartier et le fleuve implique de tirer parti de la forte présence de l'eau sur le site, tout en anticipant les évolutions futures liées aux changements climatiques ; ainsi, le projet de mail urbain vert et bleu (le canal, prolongé par le tapis vert) permet d'apporter des réponses à l'enjeu du réchauffement climatique, tant en matière de montée du niveau du fleuve que de hausse des températures (phénomène d'îlot de chaleur en ville) grâce à la présence de l'eau et de la végétation.
- **Faire participer la population et les acteurs du territoire**, dès l'amont du projet et tout au long de sa mise en œuvre : en associant les futurs usagers, susciter une démarche participative, une véritable démarche d'adhésion positive à toutes les composantes du projet.

